



# ADEPT



---

## ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES BIENS PATRIMONIAUX FRANÇAIS EN TUNISIE

55 rue Perronet 92200 NEUILLY SUR SEINE

site Internet : <http://www.adept-tunisie.com>

mail : [asadept89t@adept-tunisie.com](mailto:asadept89t@adept-tunisie.com)

---

## AGO DU 24 MARS 2017 – RAPPORT MORAL

La Tunisie reste confrontée à ses problèmes essentiels : Les problème économiques et financiers, les problèmes de sécurité, les problèmes de société.

L'économie a beaucoup souffert de l'insécurité et des attentats. Toute l'industrie du tourisme a été touchée et les touristes se sont fait rares, entraînant des difficultés financières considérables et un déséquilibre total des comptes publics et des échanges de devises. Le dinar a encore perdu de sa valeur et nos biens également. Nous avons les plus grandes difficultés dans nos relations avec les occupants de nos biens, avec les transferts de notre argent.

Depuis 2011, plus d'une centaine d'agents de sécurité ont été tués, les blessés sont plus du double, dont certains ont perdu une jambe en sautant sur une mine. En novembre, un kamikaze pénétrait dans un minibus effectuant une relève et tuait douze membres en actionnant sa ceinture. Le 7/3/ 2016, à Ben Guerdane une soixantaine de terroristes attaquaient trois postes sécuritaires. Kasserine vit à l'heure terroriste. Dans un gouvernorat négligé depuis des décennies par le pouvoir de Tunis sa géographie, sa solitude et l'économie pantelante font de Kasserine une proie de choix. Daech y a revendiqué l'assassinat d'un militaire à son domicile

La société bouge : Le mariage sur décision de justice d'une fillette de 13 ans avec son violeur âgé de 20 ans qui l'avait mise enceinte a créé un grand émoi en Tunisie. Le Tribunal s'est appuyé sur l'article 227 bis du Code pénal tunisien qui précise que «le mariage du coupable avec la victime (...) arrête les poursuites », les parents de la victime, enceinte de trois mois ayant donné leur accord. Mr Ghazi Jeribi, Ministre de la Justice a ordonné la suspension de ce mariage controversé mais les manifestants devant le Parlement réclame son annulation et la révision de cette loi.

De plus en plus de femmes réagissent et défendent leurs droits.

Mme Faouzia Charfi, physicienne, professeur à l'Université de Tunis, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur dans le gouvernement provisoire de janvier 2011, démissionnaire pour reprendre sa liberté de parole et d'action, a écrit plusieurs livres publiés chez Odile Jacob pour démontrer qu'un islam en phase avec la modernité est possible sur le droit, sur le statut des femmes et le voile, sur la relation de la religion à la science et à l'art.

Le dossier des nationalisations abusives est toujours suivi avec beaucoup d'attention par M<sup>o</sup> Tekaya mais n'avance guère. Les administrations publiques françaises continuent de nous ignorer. Si M<sup>o</sup> Tekaya enregistre toujours des ventes elle constate que les procédures sont de plus en plus longues et compliquées. La plus value immobilières relève souvent de la seule décision des autorités. Bien entendu les tunisiens, n'appliquent toujours pas les accords franco-tunisiens, la législation d'exception qui nous frappe n'est toujours pas abrogée pour les français et notre dossier contentieux perdure.

Une Loi sur les expropriations pour cause d'utilité publique a été publiée en juillet dernier. On peut en comprendre les raisons, mais les formalités d'information pour les français sont difficiles à gérer.

Mais nous persévérons et continuerons notre action comme par le passé.

Notre trésorerie est toujours très serrée mais nous avons encore de la marge et notre avenir n'est pas menacé et je remercie tous ceux qui ont réglé leur cotisation qui reste évidemment inchangée, mais j'insiste pour que les retardataires nous adressent leur cotisation sans tarder.

En 2016 deux de nos très anciens adhérents et dirigeants ont disparu :

- Charles Perez nous a quitté dans sa 98<sup>e</sup> années. Chalom Charles Perez, juif séfarade, né à Tunis d'une mère juive livournaise, était pharmacien - biologiste, docteur es sciences, auteur de nombreux articles et ouvrages professionnels et d'histoire du judaïsme, président d'honneur de l'association des biologistes de Paris, membre correspondant national de l'académie National de Pharmacie. Dès sa fondation par Mr Orrand il avait adhéré à l'Adept dont il était administrateur et délégué régional pour la région parisienne. A Tunis il avait fondé un laboratoire d'analyses médicales, mais la crise de Bizerte de juillet 1961 avait déclenché le départ des juifs de Tunisie.
- Antonin Milone aussi nous a quitté. Sportif accompli, talentueux équipier de basket d'un grand club sportif tunisois. Comme beaucoup de tunisois il avait de lointaines origines italiennes. Il était un fidèle de l'Adept à laquelle il avait adhéré dès sa création. Il était administrateur et délégué régional Rhone-Alpes.

Leur souvenir restera dans nos cœurs.

De nos jours on ne parle plus que péjorativement de la colonisation.

- Alors que les juifs sont présents en Tunisie depuis très longtemps. Ils se seraient installés sur l'île de Djerba après la prise de Jérusalem et l'incendie du Temple de Salomon par l'empereur Nabuchodonosor II en 586 avJC. Sur les 110.000 qui y vivaient au début du XXe siècle, la Tunisie en compte maintenant un peu plus de deux milles la plupart vivant dans l'île de Djerba dont la synagogue La Ghriba avait été visée en avril 2002 par un attentat au camion piégé revendiqué par Al-Qaïda. 21 personnes avaient été tuées: 14 touristes allemands, 5 Tunisiens et deux Français, puis incendiée le 31 janvier 2010.
- Alors que les italiens, les siciliens et les maltais étaient présents en Tunisie bien avant l'arrivée des français, qu'ils y furent toujours plus nombreux jusqu'à ce que la France leur accorde la nationalité française. A Tunis un quartier s'appelait « La petite Sicile ».

Quel furent leurs crimes sinon simplement de vouloir s'établir en Tunisie ?

En Tunisie où la France, entre mai 1881 et mars 1956, a tout créé. Les chemins de fer, les cultures, des manufactures, les ports, les exploitations minières et tant d'autres industries et dans ce pays où sévissait des maladies tropicales, 18 ans après celui de Paris, l'Institut Pasteur de Tunisie, unique en son genre, qui a permis par la suite à la Tunisie d'avoir la meilleure médecine du monde arabe.

Non nous n'avons pas à rougir de ce que la France et nos familles ont fait de ce pays auquel la plupart d'entre nous sont toujours profondément attachés.

Le Président  
Louis Badelon